

**La formation** *par*



Immeuble Aéroport Bât. A  
455 Promenade des Anglais  
[formation@duhaut-avocats.fr](mailto:formation@duhaut-avocats.fr)  
Tél : 09 70 72 72 74  
<https://www.duhaut-avocats.fr/>

## Missions du CSE : comment y intégrer les préoccupations environnementales depuis la loi Climat ?

1/2 journée

### PROGRAMME

#### Introduction :

Génèse de la loi Climat et ses incidences.

Quelle entreprise est concernée ? Depuis quand ?

A – L'intégration de l'environnement dans la mission générale du CSE

B – L'intégration de l'environnement lors des consultations ponctuelles

C – L'intégration de l'environnement lors des consultations récurrentes

D - L'intégration de l'environnement lors des expertises du CSE

E - Le droit d'alerte environnemental du CSE

F - L'intégration de l'environnement dans la BDESE

G - L'intégration de l'environnement dans la formation des élus

Prérequis/niveau :	Objectifs pédagogiques :	Méthode pédagogique :
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Adaptation à l'emploi</li><li>▪ Développement des compétences</li><li>▪ Remise à niveau des connaissances</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Connaître les nouveautés relatives aux attributions et au fonctionnement du CSE</li><li>▪ Appréhender les enjeux liés à la gestion du fonctionnement du CSE</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Présentiel ou distanciel</li><li>▪ Tour de table</li><li>▪ Equilibre théorie/pratique</li><li>▪ Echanges</li><li>▪ Remise d'un support pédagogique</li><li>▪ Quiz et évaluation à chaud</li></ul>

Durée et lieu :	Dates et tarifs :	Animateur :
Une ½ journée (3.50 h.) De 09H00 à 12H30 Lieu de prestige à définir Zone Antibes / Mougins	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ En présentiel : <b>1<sup>er</sup> février 2022</b> Tarif/pers. : 450 € HT, 540 € TTC Ou</li><li>▪ En visio-conf. : <b>03 février 2022</b> Tarif/pers. : 350 € HT, 450 € TTC</li></ul>	Anne Christine ROUSSET Avocate associée - DUHAUT AVOCATS